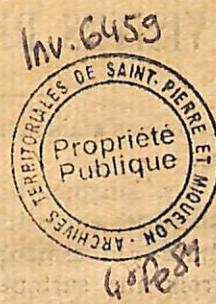


LA VIGIE

Journal de démocratie sociale

DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

INSERTIONS

Une à six lignes. 3 fr. 60
Réclames 0 fr. 50
Faits divers 1 fr. 00

L'Administrateur et Madame Marchand prient Messieurs les Consuls, les Officiers, les Fonctionnaires, les Membres des Corps élus et les personnes en Relations de leur faire l'honneur de venir passer à l'Hôtel du Gouvernement, la soirée du 14 Juillet pour laquelle il ne sera pas fait d'invitations personnelles (Communiqué)

La situation de nos pilotes

Le métier des pilotes à St-Pierre est d'une dureté exceptionnelle.

Leur existence est hérisse de dangers et, depuis plusieurs années leur gain n'est pas en rapport avec le travail qu'ils fournissent.

Rendent-ils des services? Assurément oui! Pour avoir un pilotage, combien de fois les voit-on se lever à 2 et 3 heures du matin et rentrer chez eux à la nuit close, quand il ne leur arrive pas de passer des nuits en mer, dans ces petits bateaux mal aménagés et souvent balayés par les lames.

Combien de navires rentrent à St-Pierre en pleine nuit gagnant ainsi un temps précieux parce qu'ils ont rencontré à la nuit close ou au petit point du jour un bateau pilote sur leur route.

Et quand il y a du danger, quand des

navires ou des embarcations sont en perdition, qui voit on les premiers arriver au secours? Les pilotes parbleu.

Eh bien! des hommes comme ceux-là méritent d'attirer l'attention et, quand on les voit lutter comme ils le font depuis des années pour arriver avec beaucoup de peine à gagner leur pain et celui de leurs familles, on doit faire son possible pour améliorer leur situation.

D'aucuns vousdiront :Les pilotes sont riches! Pardon. Si quelques uns d'entre eux ont pu dans le passé, alors que le pays était prospère, alors que des centaines et des centaines de navires fréquentaient notre port, arriver à force de labours acharnés à mettre de côté quelques milliers de francs; la situation a changé du tout au tout, le métier est tout aussi dur mais il ne rapporte presque plus.

L'autre jour nous avons eu l'occasion de parler avec un des pilotes. Monsieur, nous disait-il, voici l'époque du capelan terminée, par conséquent le gros des navires rentrés, j'ai fait ce que j'ai pu, j'ai eu des frais considérables cette année avec mon bateau, j'ai eu chez moi des malades et j'ai jusqu'à ce jour fait pour 1500 francs de pilotages. N'est-ce pas lamentable.

Autrefois à l'époque du capelan, il était permis aux pilotes de faire cette pêche, parfois très fructueuse.

Ils étaient d'accord, l'un d'eux faisait la boîte les autres assuraient le service du pilotage et il leur arrivait souvent de faire ainsi des rentrées de plusieurs milliers de francs qui venaient s'ajouter aux taxes de pilotages.

Personne ne se plaignait, tout le monde était content. Pourquoi n'a-t-on plus toléré que les pilotes fassent le capelan? Pour quoi leur-a-t-on enlevé cette facilité? Par-

ce qu'il y a de par le monde et surtout à l'Ile aux Chiens, des Revert et consorts, dont la jalouse n'a d'égal que l'égoïsme.

Des gens qui voudraient que le soleil ne luisse que pour eux, qui agissent selon leur bon plaisir et ne connaissent d'autres règles que leur volonté. Alors on a fait la guerre aux pilotes et, grâce à la complicité d'un chef de Service qu'il est inutile de nommer ici, mais que tout le monde a bien connu, on leur a retiré le droit de pêcher.

A présent les temps sont changés, une Administration juste, droite, équitable, s'occupe du sort des marins, des pilotes et nous espérons bien que notre appel sera entendu.

S'il est vrai que le nombre actuel des pilotes est utile pour assurer cet important service il faut considérer comme nous l'avons dit plus haut qu'avec les seuls produits de leur métier ils ne peuvent plus vivre.

Il faut donc les autoriser à faire autre chose, tout en s'assurant que le pilotage n'en souffre pas.

Nous demandons à ce que les pilotes puisent à l'avenir avoir la faculté de faire la boîte à l'époque du capelan, nous demandons aussi à ce qu'ils puissent faire la pêche à la morue tout en surveillant la rentrée des navires.

Nous sommes certains que cela ne nuirait en rien à la bonne marche du Service et cela permettrait à ces braves travailleurs de la mer d'augmenter leurs ressources afin qu'ils puissent faire honneur à leurs affaires et élever leurs familles.

Nous faisons un appel tout particulier à M le chef du Service de l'Inscription Maritime actuel, nous connaissons l'intérêt qu'il porte aux marins et nous sommes persuadés qu'on ne fera pas en vain appel à son obligeance bien connue.



VISITES DES MARINS

Un de nos amis nous disait il y a quelques jours.

Il y a longtemps que je suis retiré de l'armement, cependant je m'y intéresse toujours et je remarque que depuis deux ou trois ans surtout, les armateurs sont obligés de se soumettre à une foule de nouveaux règlements.

J'ai vu, ajoutait notre interlocuteur que ces règlements portaient surtout, sur les questions d'hygiène et de sécurité de la navigation à bord des bâtiments.

Pouvez vous me dire si l'application de ces règlements a produit quelque effet sur nos marins et à bord des navires.

Hélas! répondis je à mon ami, je suis forcé de vous avouer que, jusqu'à présent je ne vois aucune amélioration à vous signaler et, je vais plus loin, je n'en prévois pas.

Tenez, pour vous dire mon opinion toute franche et toute carrée, les remèdes qu'on veut nous faire avaler, sont de ceux qui produisent l'effet contraire à celui qu'on en attend:

Ainsi 1o Les marins ont toujours la figure et les mains aussi sales que par le passé

2o Ces mêmes marins couchent comme par le passé presque constamment avec leurs bottes et leurs effets, leur couchage est toujours aussi négligé et malpropre, ils mangent toujours, à la même gamelle et boivent pour la plupart dans le même verre, sans l'essuyer, bien entendu.

3o Leurs bateaux sont en général tenus de la façon la plus malpropre et sans observation des lois sur l'hygiène qu'on cherche en vain à leur inculquer.

4o En ce qui concerne les vivres, il n'y a vraiment rien de changé, nos marins les reçoivent toujours frais et en abondance. On exige des armateurs beaucoup de sucre et de café dont la majeure partie est gaspillé faute d'ordre, on exige des œufs pour les malades c'est une bonne chose, du lait concentré. On en mettait à bord des goëlettes ayant les nouveaux règlements.

La ration d'alcool a été diminuée, il faudrait à mon point de vue qu'elle soit supprimée complètement.

5o Abordons maintenant la question de la sécurité à bord des bâtiments. A mon point de vue, dis je à mon ami, il n'y a rien de changé sous ce rapport. Vous pouvez être sûr que les bateaux sont aussi bien soignés que par le passé, l'armateur a trop intérêt à ce que tout soit en bon état à bord, car les relâches par suite d'avaries coûtent fort cher à tous les points de vue.

Les règlements obligent à avoir des ceintures de sauvetage, des bouées de sauvetage et des bouées lumineuses.

J'en critique pas cette mesure cependant je ne puis m'empêcher de penser que les 2300 personnes du Titanic en avaient aussi. cela n'a pas empêché 1500 de se noyer. En résumé, dis-je en terminant à mon ami voici mon opinion.

Tant que les capitaines et les marins vont avoir la figure, les mains et autres choses sales il n'y a pas de règlements au monde qui les en empêchera.

Vous ne les forcerez jamais à se déshabiller pour se coucher et à manger dans des assiettes avec des cuillères et des fourchettes comme tout le monde.

J'emets toutes les commissions pour visiter au défi d'empêcher les navires d'être tenus malpropirement.

Pour arriver au résultat qu'on veut atteindre il faut avant tout la bonne volonté des capitaines et des marins. Or elle n'existe pas en général. Existera telle un jour? J'en doute fort.

La fameuse loi du 17 Avril 1907 appliquée depuis peu à la Colonie n'aura d'autre résultat, croyez-le, que d'embêter les armateurs, faire perdre un temps souvent précieux aux navires sans profit pour personne.

J'ignorais tous les détails que vous venez de me donner dit mon ami. Je vois qu'à l'époque où nous vivons l'armement devient bien difficile et je suis heureux de n'en plus avoir. J'ai connu St Pierre à l'époque de sa prospérité.

Les marins étaient absolument les mêmes qu'à présent ils n'ont pas changés mais le pays lui a changé. Dans ce temps là on vivait heureux et on gagnait de l'argent.

A présent on végète et on s'en va, c'est triste, triste, dit il en me quittant, c'est naissant

Kerloc et Patarra

LA PÈCHE DU CAPELAN ET LES GOËLETTES DE PÈCHE DE TERRE NEUVE

Pendant la durée de la pêche du capelan sur nos côtes, un certain nombre de goëlettes de pêche armées à Terre-Neuve, ne pouvant se procurer chez eux ce précieux appât par suite de la séchereté, sont venues sur les côtes de Langlade et de Miquelon pour s'y faire boëtter.

Nous avons su d'une façon certaine que plusieurs de ces goëlettes ont réussi à en acheter un approvisionnement avec nos boëtters.

La France n'ayant pas jugé à propos, lors de la promulgation du Bait-Act Terrenevien en 1886, de répondre à cette mesure draconienne par la réciproque, c'est à di-

re par l'interdiction à nos pêcheurs de fournir de la boëtte à nos voisins, on ne doit pas trouver étrange que les français, profitant de l'aubaine, se soient empressés de vendre aux anglais le capelan dont ils ont eu besoin.

L'argent n'a pas de couleur.

Tout au plus pourrait-on formuler la critique suivante. Pendant que les boëtters français rendaient service à nos concurrents de Terre-Neuve, certains navires français attendaient en vain de la boëtte à St-Pierre.

Ceci dit, n'est-il pas étrange que 26 ans après la promulgation du Bait-Act nos voisins, dont l'étendue des côtes est immense, aient eu besoin de nous, pour la boëtte.

Oui, certains bateaux Terre-Neuviens ont été très heureux de nous trouver pour leur fournir de la boëtte cette année. Ce n'est pas seulement une vente qui leur a été faite, c'est un grand service qui leur a été rendu, car sans nous ils perdraient un temps précieux pour la pêche.

Il nous semble que ces faits sont à signaler. Nous croyons que notre Gouvernement, dans le but d'améliorer nos relations avec Terre Neuve, devrait, soit directement, soit par l'intermédiaire de notre Consul à St-Jean attirer l'attention du parlement sur ce qui s'est passé.

Le temps dit-on est un grand guérisseur. Il y a un quart de siècle que Terre Neuve en édictant le Bait-act a cru en finir d'un coup avec la pêche française. Nous ne nions pas le tort que cette mesure a fait à Saint-Pierre, mais la pêche n'en a pas sensiblement souffert et les St-Jeannais doivent aujourd'hui se rendre compte qu'il ont fait autant de mal à leurs nationaux qu'à nous.

Pourquoi continuer une lutte aussi stérile, surtout entre deux nations qui sont liées par une entente cordiale?

Souhaitons donc qu'on puisse mettre à profit l'occasion qui se présente, souhaitons de revoir bientôt se renouer nos anciennes relations amicales avec nos voisins, pour le bien des deux Colonies.

La grève des Inscrits Maritimes

C'est à chaque instant que se déclarent maintenant les grèves d'inscrits Maritimes.

Ces jours derniers une grève a retardé au Havre le départ du transatlantique "La France".

Nous tenons à mettre sous les yeux de

nos lecteurs les nouvelles prétentions des inscrits que nous lisons dans un grand quotidien de Paris.

CE QUE DEMANDENT LES MARINS

Il nous a paru intéressant, pour renseigner l'opinion publique sur le grave conflit qui vient d'éclater, de publier le taux des salaires établis en ces derniers temps dans les ports du Havre pour toutes les Compagnies (cas dans lequel les marins sont nourris).

Long cours. — Prix payés avant le premier juin:

Maitres charpentiers, maitres d'équipage, graisseurs et premiers chauffeurs, 132.50 deuxièmes maitres et capitaines d'armes, 120fr; chauffeurs, 110fr; soutiers 80fr; gabiers et voiliers, 85fr; timoniers, 90fr; matelots, 80fr; novices, 50fr; mousses, 35fr;

Prix payés depuis le premier juin pour les mêmes catégories: 140fr, 128fr, 118fr, 90fr, 95fr, 100fr, 90fr, 55fr, et 40fr.

Prix que les inscrits demandent: maitres et assimilés (graisseurs, premiers chauffeurs, maitres charpentiers) 165fr; 2e maitres, 140fr; voiliers, 130fr; chauffeurs, 130fr matelots charpentiers, 130fr; matelots et soutiers, 110fr; matelots légers, 80fr; novices, 75fr; mousses, 45fr.

Heures supplémentaires, 0fr.60 et pour les maitres et second maitres, 0fr.75.

Il est juste d'ajouter qu'en plus des prix ci-dessus, des suppléments sont accordés par la Compagnie Transatlantique.

Les maitres ont un supplément appelé économie, basé sur les économies de charbon et d'huile, et variant de 30 à 35 francs par mois, qui se cumule avec les salaires ci-dessus.

Les chauffeurs touchent également une petite économie, mais qui ne monte guère à plus de 1 fr.25 par mois.

Pour le cas où les marins se nourriront à leurs frais voici les prix qu'ils demandent:

Maitres et assimilés, 225fr; chauffeurs, 175fr; matelots, 175fr; novices, 100fr; mousses, 75fr.

Heures supplémentaires, Maitres et assimilés: 1fr25; matelots et chauffeurs: 1fr.; mousses et novices 0fr50.

La journée normale à la mer, pour les chauffeurs est de 8 heures, plus 1 heure de nettoyage, et pour les matelots, elle est de 12 heures.

Dans le port: pour les chauffeurs, 8 heures pour les matelots 10 heures.

ABEILLES

Inutile d'ajouter que le promoteur de cette grève est le fameux agitateur Rivelli. Il paraît que cette fois il a été tellement loin qu'on a dû l'arrêter.

Souhaitons qu'on tienne longtemps sous es verroux ce fomenteur de troubles, car si le Gouvernement n'y met pas le holà c'en est fait de l'armement français.

Pour l'achat d'aéroplanes

Nous apprenons qu'un Comité composé de membres du Conseil Municipal et d'autres notabilités, vient de se former à St-Pierre, a l'effet de recueillir des souscriptions dont le montant est destiné à contribuer à l'achat d'aéroplanes de guerre pour la France.

Nous félicitons les patriotes qui ont eu cette excellente idée.

Nous souhaitons que la somme obtenue soit considérable. Nous prouverons ainsi notre attachement à la mère patrie.

Nous espérons que la France tiendra compte de la bonne volonté de nos habitants, elle pourra le cas échéant compter sur eux.

FÊTE NATIONALE

Le 14 Juillet sera célébré cette année avec plus de solennité que l'an dernier.

L'Administration locale et la Municipalité étant d'accord, tout ira pour le mieux.

Il y aura revue des équipages du Des cartes passée par son commandant tir, amusements variés sur la place du Gouvernement, match de football entre équipes des marins du Descartes et nos jeunes St-Pierrais, courses à pied etc Le soir grande retraite aux flambeaux:

Les salons du Gouvernement seront ouverts dans la soirée aux personnes qui sont en relations avec M. l'Administrateur.

NOUVELLES DE LA PÈCHE

Les rentrées de la première pêche sont maintenant terminées, on peut donc en apprécier le résultat.

Les 37 goélettes locales ont livré 12.285 qtx soit une moyenne de 332 qtx. On 1911 cette première pêche atteignait une moyenne de 452 qtx.

90 navires métropolitains sont venus à St-Pierre depuis le commencement de la campagne, sur ce nombre 63 ont livré leur pêche entière donnant comme moyenne 540 qtx

En 1911, il était entré 140 navires qui avaient livré en moyenne 940 qtx.

Comme on le voit la pêche dans son ensemble est de beaucoup inférieure jusqu'à présent à celle de 1911.

Cependant le capelan a donné en abondance, les pêcheurs se sont boëtés sans perte de temps et à des prix raisonnables.

Les capelaniers ont en général bien réussi, cela laisse de l'argent dans le pays, la petite pêche est presque nulle mais depuis quelque jours certaines embarcations sont de jolies journées:

Comme nous l'avons déjà dit, il faut maintenant attendre l'encornet. S'il y en a, rien n'est perdu et la pêche peut encore donner un bon résultat final.

Si la première pêche à la Nouvelle Ecosse a été bonne, celle des goélettes de Terre Neuve, contrairement à ce que nous avons annoncé n'est que passable il y a quelques bateaux qui ont bien réussi mais la moyenne est inférieure à celle de 1911.

La pêche au Labrador ne fait que commencer. Le prix de la morue verte s'est maintenu pendant la quinzaine entre 23 et 24 frs le quintal.

Voici les transports expédiés depuis le 22 Juin. Marie Amélie, Capricieuse, La Bretonne pour compte de la Société la Morue Française, Germaine et Carnot, pour compte de M. G. Monier, Normande pour de M. Laflaquière, Providence pour compte de M. Liot Aubin.

Au 30 Juin il y avait 33.000 quintaux de morues vertes expédiés contre 100.000 à pareille époque en 1911.

L'enquête sur le naufrage du navire St-Sauveur se poursuit, certaines présomptions doivent exister contre le maître de pêche Coipel, car nous avons appris qu'il a été incarcéré à la prison.

On ne peut encore rien préjuger sur cette affaire qui suit son cours régulier.

ARRIVAGES DES BANCS

		milles	quintaux
19 Juin	François Charles	22.000	601
	Cancelais	30.000	926
20	Pierre Bernardo	16.000	440
	Bassussary	25.000	660
	Comdt Marchand	20.000	552
	Rosalie	15.000	354
	Georges	18.000	344
	Yquelonnaise	17.000	350
	Isabelle	7.000	243
	Procellaria	19.000	553
	Malvina	11.000	355
	Florentine	19.000	650
21	Bonne Tante	11.000	364
	Flora	6.000	P L
	Perce Neige	16.000	558
	St-Pierre (Huet)	33.000	1308
22	Uranie	9.000	246
	Adour	9.500	298
	Chateaubriand	24.000	P L
	Erica	10.000	337
	Valentine	11.800	408
	Mascotte	21.000	666



23	Couronne	14.000	459
	Ernestine	31.000	P L
24	St Ansbert	21.000	P L
	St Léon	95.000	2.000
	a livré	1.000	
	Idéale	20.000	648
	Fanelly	51.000	1.060
	Anémone	13.000	383
	St Martin	13.000	326
	France	8.000	302
	Emeraude	15.000	498
	Louis	43.000	995
	Marie G	18.000	661
	Pierre	11.000	413
	Marie Thérèse	15.000	358
	Diligente	14.000	410
	Georges André	18.000	P L
	Anais	11.000	392
	Bayonnaise	4.000	189
	Augustine	16.000	399
	La Roncière	20.000	295
25	Jeanne (Huet)	16.500	273
	Binicaise	8.000	260
	Garonne	12.000	459
	Gardenia	11.000	360
	Anna Maria	30.900	638
26	N Dame de la Garde	19.000	499
	Pauline Louisa	20.000	734
27	Diamant	24.000	livré 160
	Cygne	18.000	P L
	Grêle	15.000	P L
	Cyclamen	15.000	428
	Marguerite Marie	120.000	2154
	Jeannette	85.000	1133
	Marguerite	17.000	556
28	Normande	4.400	224
	chal	6.000	P L
	Hippolyte	10.500	343
	Lamothe Picquet	23.000	P L
	Marie Pierre	23.000	P L

NOS NOUVEAUX VAPEURS POSTAUX

C'est le mois prochain que nous verrons ici nos nouveaux vapeurs postaux.

Nous disons à dessein, NOS VAPEURS, car il faut bien que celui qui doit remplacer à l'occasion le titulaire, soit examiné lui aussi et que tous deux soient reconnus remplir les conditions imposées par le contrat.

On dit que nous sommes à la veille d'avoir des surprises. Qui viendra vérifier.

Chronique Sportive

Sitôt les beaux jours revenus, nos joueurs St-Pierrais ont songé à réorganiser leurs équipes de football. Malgré le bon vouloir de la grande majorité on a d'abord beau-

coup craint pour la formation des camps, certaines difficultés se sont soulevées et il semble que les joueurs soient devenus plus rares. Néanmoins à force de persévérance les équipes se sont complétées peu à peu et se sont rencontrées pour la première fois le dimanche 23 Juin sur le quai de la Roncière. Dans un de nos numéros de Juin 1911, nous avions déjà dit ce que nous pensions au sujet de ce sport, défout cœur nous l'avons encouragé, le considérant pour ainsi dire comme la seule distraction que pouvaient se procurer les jeunes gens vu la situation de notre île. Nous avons pu assister l'été dernier à plusieurs matchs très intéressants, en particulier, celui du 14 Juillet où le maire de la ville avait eu l'amabilité de mettre un enjeu.

La nouvelle saison sportive s'annonce plus intéressante encore. Nos joueurs, il faut ajouter foi à une certaine rumeur, auraient l'intention d'aller se mesurer avec les équipes de Miquelon et de Grand Bank. Nous leur souhaitons le plus vif succès. Il est vrai qu'ils sont jeunes et c'est un peu téméraire de leur part de vouloir se mesurer avec des hommes formés surtout avec l'équipe du Grand Bank; en tout cas ne soyons pas pessimistes et n'écoutez que ces mots d'un de nos grands poètes

Aux âmes bien nées

La valeur n'attend pas le nombre des années. Qu'ils imitent donc le jeune héros du lid et fassent honneur à la jeunesse St Pierraise

N.B. On nous annonce que les vainqueurs du match de demain se rencontreront le 14 Juillet avec l'équipe du "Descartes". Nous tenons à remercier Mr le Maire qui de nouveau a bien voulu mettre un enjeu à cette partie

Passagers Arrivés

PAR ST-PIERRE-MIQUELON

le 27 Juin 1912

Messieurs: Mgr Légasse, Poirier François, Duquesnel Edgar, Portais Louis, Littré F, Ollivier J M, Briand A, Amice G, Iraoquy Ed, Verne A, Wilkerson Jic, Muchasc Brif, Me Millan D, Vidal P, Leroy E, Lamusse G, Lamusse G, Ozon L, Lamusse J, Lefèvre E, Nicolas J.

Mesdames: Ollivier E, Ollivier J, Verne M, Bourgeois J.

Mesdemoiselles: Landry M, Minier M, Bourgeois J, Lefèvre M.

Passagers Partis

PAR ST-PIERRE MIQUELON

le 30 Juin 1912

Messieurs: Dupré J, Ledu G, David A, Toutin A, Verne A, Paturel A.

Mesdames: Dupré D, Ledu C, Verne M.

Mesdemoiselles: Ledu A, Coste A.

Etat Civil de St-Pierre

NAISSANCE

7 Juin Irvinine, Marguerite Adèle Marie
14 Hamel, Marie Alberte Ernestine
28 Lévéque, Pierre Marie Gaston

DÉCÈS

11 Juin Fouchard, Louise Aimée, ménagère, âgée de 67 ans, née à St-Pierre
Veuve Roger François Julien
12 Manéglier, Emile Eugène, 33 ans né à Miquelon.
14 Vigneau, Ange Emile Victor, commerçant 34 ans né à St-Pierre
18 Gauchet, Alfred Michel menuisier 41 ans né à St-Pierre
22 Lebreton, Marie Louise, Vve Bréhier François commerçante, 75 ans née à Dragey (Manche)
23 Cormier, Angèle Marie Joséphine 16 ans née à St-Pierre
13 Farel Marguerite Vve Jezequel Yves, ménagère, 37 ans née au Berin Terre-Neuve
24 Humbert Joseph, rentier 81 ans né à Bayonne (Basses Pyrénées)
23 Benteau, William, sujet anglais marin 43 ans né à Loris Terre-N.
24 Roussel, Jules Eugène Joseph charpentier de la Mer 40 ans né à St-Pierre

PUBLICATIONS DE MARIAGES

15 Huby Joseph Henri capitaine au cabotage avec dle Béchet Marguerite Marie, couturière.
29 Vidal Georges Eugène Alexis, capitaine au long cours avec dle Quédinet Amanda Marie Joseph

MARIAGE

3 Lalanne, Pierre François Bernard coiffeur, avec dle Detcheverry, Gracieuse Madeleine Elysé Marie sans profession

AVENDRE

Une petite goëlette anglaise pouvant porter environ 35 barriques de capelan. 6 ans, parfaitement gréés, 3 ancres 200 brasses de cable, 2 poêles etc etc, livrable à partir du 1er Août.

S'adresser à la Morue Française à Miquelon.

AVENDRE

MOBILIRE pour cause de départ et ad grand rabais articles de quincaillerie S'adresser chez Mme Vve Lavissière

A VENDRE

Propriété Laranagat
S'adresser à Langlade à M. Laranagat
Imp la Vigie — Le gérant — W. Lefèvre